



Demande d'attribution de carte de professionnel de santé (CPS) Auxiliaires Médicaux salariés F201

1. Objet du formulaire

Ce formulaire s'adresse exclusivement au professionnel de santé exerçant une activité salariée au sein d'une structure.

Si vous exercez une activité libérale, veuillez contacter l'ARS dans laquelle vous êtes inscrit pour faire votre demande de carte.

2. Numéro de contrat d'adhésion

N° Contrat

(Si vous connaissez le numéro de contrat d'adhésion existant, veuillez le mentionner ici)

3. Identification du Client

FINESS ⁽¹⁾ *voir notice ci-jointe

ou N° SIRET

Dénomination de la structure

4. Identification du porteur *(le cas échéant, le porteur peut être représentant légal de la structure ou mandataire)*

Civilité

M.

Mme

Nom de famille

Prénom(s)

Nom d'usage

Prénom usuel

N° ADELI

Profession

Adresse courriel

Téléphone

Langues parlées
par ordre de préférence

5. Description de l'activité

Si différents du Client, remplissez le N° FINESS / le N° SIRET et la dénomination de la structure :

FINESS ⁽¹⁾ *voir notice ci-jointe

ou N° SIRET

Dénomination de la structure

⁽¹⁾ Uniquement pour les structures prenant en charge des patients / usagers

Êtes-vous représentant légal de la structure ?		<p>Oui <i>(Justificatifs à joindre à ce formulaire, voir section 6)</i> <i>S'il s'agit d'une demande consécutive à un changement de représentant légal ou mandataire, pensez à déclarer le départ du précédent représentant légal ou mandataire.</i></p> <p>Non</p>	
Uniquement si vous avez coché "Non" à la question "êtes-vous représentant légal de la structure ?"			
Avez-vous été désigné en qualité de mandataire pour la gestion des cartes ? <i>(Cf Conditions Générales d'Utilisation)</i>		Oui	Non
Adresse de livraison :			
Dénomination de la structure			
Mention complémentaire			
Adresse	N°		Type de voie (avenue, rue...)
	Libellé de la voie		
	Code postal		Commune
	Pays		

6. Pièces justificatives à joindre *(sauf si elles ont déjà été fournies simultanément avec le contrat d'adhésion)*

- ☉ Copie de l'acte de nomination désignant le représentant légal de la structure (décret, arrêté, décision, procès-verbal d'Assemblée Générale, etc.) et, le cas échéant, de l'extrait du K-bis datant de moins de 3 mois et mentionnant le nom du représentant légal.
- ☉ Photocopie d'un justificatif d'identité : carte d'identité, passeport, permis de conduire, carte de séjour ou de résident.

Je certifie avoir lu et accepté les conditions générales d'utilisation relatives aux moyens d'identification électronique .		
Je certifie exactes les informations mentionnées ci-dessus. Il est rappelé que les fraudes et tentatives de fraude sont passibles de sanctions pénales et peuvent conduire à la suspension de l'instruction de votre demande ou au retrait des droits dont le bénéfice est demandé.		
Date	Date	Date
Signature du porteur	Nom, prénom et signature du «Représentant légal ou Mandataire » et cachet de la structure	Cachet de l'ARS (Agence Régionale de Santé)

Ce formulaire est à envoyer **signé et daté avec le cachet de la structure et le cachet de l'ARS** à l'adresse e-mail suivante : monserviceclient.cartes@esante.gouv.fr

Pour toutes questions relatives à ce formulaire, vous pouvez utiliser cette même adresse mail.

Notice explicative relative au FINESS

Cette notice s'adresse aux établissements possédant un numéro FINESS et souhaitant contractualiser avec l'ANS ou remplir un formulaire dans le cadre d'une commande de certificat. La règle qui s'applique en général est d'utiliser le FINESS juridique pour les démarches de commande de moyens d'identification électronique (cartes de la famille « CPx », certificats logiciels). Cependant, selon les différents types d'établissements, cette règle peut varier.

- **Pour les établissements hospitaliers publics / Les centres de dialyse et d'auto-dialyse / Les établissements du secteur médico-social**

Si vous souhaitez accéder aux services socles du Ségur (DMP, INSi, ...) :

- Si vous n'avez pas encore de contrat d'adhésion, il vous faudra remplir le contrat d'adhésion avec le **FINESS juridique**, puis commander un ou des certificats avec le **FINESS juridique**
- Si vous avez déjà un **contrat d'adhésion FINESS juridique**, il vous suffit de continuer les démarches avec le **FINESS juridique**.
- Si vous avez déjà un **contrat d'adhésion FINESS géographique**, alors vous pouvez soit :
 - Commander un **certificat FINESS géographique** puis recommencer l'ensemble des démarches au moment du renouvellement du certificat pour **passer sur le FINESS Juridique**.
 - Recommencer toute la démarche dès maintenant en souscrivant un nouveau contrat d'adhésion et recommander les certificats avec le **FINESS juridique** et ainsi opter pour **une solution plus pérenne**.

Concernant les autres projets hors Ségur, vous pouvez continuer vos démarches avec le même numéro **FINESS (géographique ou juridique)** indiqué dans votre contrat d'adhésion en cours avec l'ANS.

- **Pour les laboratoires de biologie médicale / Les officines de pharmacie**

Pour les services socles du Ségur comme pour tous les autres projets : en tant que laboratoire de biologie médicale ou officine de pharmacie, vous avez un contrat d'adhésion implicite avec l'ANS, il ne vous reste qu'à commander le ou les certificat(s) avec le numéro **FINESS géographique** (concernant les laboratoires, il s'agit de celui du site principal, valable pour tous les établissements rattachés).

- **Pour les centres de santé / Les maisons de santé / Les établissements hospitaliers du secteur privé non lucratif et les établissements sanitaires à but lucratif**

Si vous souhaitez accéder aux services socles du Ségur (DMP, INSi, ...) :

- Si vous n'avez pas encore de contrat d'adhésion, il vous faudra remplir le contrat d'adhésion avec le **FINESS géographique**, puis commander un ou des certificats avec le **FINESS géographique**.
- Si vous avez déjà un contrat FINESS géographique, il vous suffit de continuer les démarches avec le même numéro **FINESS géographique**.

Concernant les autres projets hors Ségur, vous pouvez continuer vos démarches avec le même numéro **FINESS (géographique ou juridique)** indiqué dans votre contrat d'adhésion en cours avec l'ANS.